

ASV

le mag

ARTS • SPORTS • VOYAGES

Revue trimestrielle de l'ATSCAF - numéro 205 - Juin 2012



08 **ARTS**
Salon photos 2012 :
Les journées du jury



20 **SÉJOURS**
Un bel été dans les centres
ATSCAF



28 **ACTUALITÉS**
Congrès ATSCAF à Toulouse



www.atscaf.fr

Notre point commun : le service public. Notre association : l'ACEF!

Depuis 40 ans, grâce à l'Association pour
le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires,
nous pouvons bénéficier de 4 avantages majeurs :

- Des solutions bancaires privilégiées en matière de financement⁽¹⁾, d'épargne, d'assurance et de prévoyance;
- Des réductions toute l'année auprès de partenaires de grandes marques;
- Des soutiens aux actions sociales, sportives et culturelles des fonctionnaires;
- Des partenariats avec différentes associations du service public.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Comme 435 000⁽²⁾ fonctionnaires et agents
des services publics, rejoignez-nous vite :



Dans les agences de notre partenaire Banque Populaire



www.acef.com ou facebook.com/ACEFservicepublic



Association pour
le Crédit et l'Épargne
des Fonctionnaires
et Agents des Services Publics





sommaire

Gros plan

Club Sportif du Ministère des Finances **4**

Arts

Les journées du jury pour le Salon Photos **6**

Tronche de plume **8**

Jeux de l'esprit **10**

Actualités culturelles 2012 **13**

Sports

Finales de la CNIF 2012 **14**

Trophée de badminton **16**

40^e édition du tournoi inter-finances de bowling **17**

Séjours

Été 2012 **20**

Séjour golfique à Juan-les-Pins **21**

Voyages

Les nouvelles du secteur Tourisme **24**

Voyages 2012 **25**

Gros plan **25**

Bulletin de réservation

Bulletin d'inscription Voyages **26**

Conditions générales **27**

Activités

Congrès ATSCAF 2012 **28**

Vie des sections

ATSCAF de Dunkerque **32**

ATSCAF du Bas-Rhin **32**

ATSCAF des Landes **33**

ATSCAF du Nord **33**

ATSCAF du Cher **34**

ATSCAF du Gers **34**

Brèves

Souvenir de ski à Méribel avril 2012 **34**

édito



Le déménagement, c'est maintenant !

Tous les psychologues le disent, le déménagement est une source majeure de stress, qu'il soit privé ou professionnel. Dans l'entreprise, c'est quelquefois un indicateur de situation prospère ou au contraire difficile.

Dans le cas très particulier de l'ATSCAF, c'est le dernier nid trouvé par l'administration pour notre association dans le cadre des aides indirectes qu'elle lui attribue.

Que ce nid ne soit pas jugé douillet par tous, je peux le comprendre ; je n'en mesure pas moins, au nom de l'ATSCAF, le regard bienveillant qui est posé, une fois de plus, sur le seul mouvement associatif interdirectionnel, nous donnant par la même l'occasion de profiter d'un nouveau siège social à Ivry-sur-Seine dans un immeuble certifié HQE (Haute Qualité Environnementale) aux fonctionnalités remarquables.

Après avoir goûté les charmes du premier arrondissement (rue des Bons Enfants, rue Montesquieu), après une courte étape par la Tour Mattei tout près de Bercy, dans le 12^e arrondissement, une longue escapade à Chevaleret dans le 13^e tout proche et un bail de 14 ans dans le si beau quartier du Marais que nous quittons à l'évidence avec un pincement au cœur, c'est donc à la porte de Paris que nous poursuivons l'aventure. L'antenne de l'ATSCAF Paris sur Bercy se tient toujours à la disposition de ceux qu'un trajet jusqu'à la Porte de Choisy, métro le plus proche du nouveau siège, pourrait effrayer.

Cet immeuble ne manque pourtant pas d'atouts et disposera d'une restauration sur place alors qu'au 2, rue Neuve Saint-Pierre, nous étions, de ce strict point de vue, un peu isolés. Le nouvel immeuble à Ivry accueillera à terme 1300 personnes, de quoi certainement prospecter et élargir le champ de ceux qui nous font confiance chaque année. Car enfin, l'important est bien de servir l'adhérent, quelles que soient les conditions du moment, le plaçant toujours au centre de nos préoccupations.

Au moment de faire les cartons, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et un plein succès dans vos actions et vos projets.

François CLINET
Président Fédéral

NOUVELLES COORDONNÉES DE L'ATSCAF

Depuis le mois de juin, les locaux de l'ATSCAF fédérale ont été transférés au :

67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine Cedex

Nouvelles coordonnées téléphoniques

Secrétariat du Président :

01 79 84 34 43

Secteurs d'activité :

Sports : 01.79.84.35.25

Tourisme : 01.79.84.35.04

Culture : 01.79.84.34.52

Cotisations : 01.79.84.34.35

Séjours : 01.79.84.35.16

Les adresses électroniques demeurent identiques.

ATSCAF - 67, rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine Cedex. Revue de la Fédération touristique, sportive et culturelle des administrations financières.

Revue trimestrielle fondée en 1960.

Rédactrice en chef : Isabelle OLLIER, tél. 01.79.84.34.50 - Télécopie : 01.79.84.34.42

Directeur de la publication : François CLINET.

Dans le cas où les circonstances nous obligeraient à augmenter le prix de l'abonnement de la revue, nous nous réservons le droit de réduire, si nous le jugeons indispensable, le nombre de numéros à servir, proportionnellement à cette augmentation.

Tous droits de reproduction (articles et illustrations) réservés pour tous pays. Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnements, 4 parutions par an - France : 3,05 € - étranger : 4,57 € - le numéro en France : 0,76 € - atscaf.federale@finances.gouv.fr

Conception et fabrication : Easy Catalogue - Tal Industries. Tél. 01.41.83.54.61 - Tirage : 46 000 exemplaires

Le CSMF offre à tous les personnels du ministère de la région Ile-de-France la possibilité de pratiquer une grande variété de sports. Situé au sein du Ministère des Finances à Bercy, le club sportif comptait au 1^{er} janvier 2012, 2 165 adhérents.



Le club sportif du Ministère des Finances, 93 ans et en pleine forme

» ACTIVITÉS SPORTIVES « HISTORIQUES »

Lors de sa création en 1919, l'athlétisme, le tennis, la natation, le tennis de table et le basket-ball étaient les premières disciplines pratiquées au sein du club. Au fil du temps, le rugby, le handball, le judo, le ski, l'automobile, la boxe américaine et le badminton, sont venus compléter les activités du CSMF.

» BIENVENUE À L'ATSCAF

En 1985, le club sportif rejoint l'ATSCAF ; Il est régulièrement présent aux coupes nationales interfinances et certains de ses sportifs sont sélectionnés pour les tournois internationaux.

» LE SUCCÈS PÉRENNE DES SPORTS GYMNiques

La musculation et la gymnastique pratiquées à l'origine dans une salle située rue Saint-Honoré, puis rue de Rivoli,

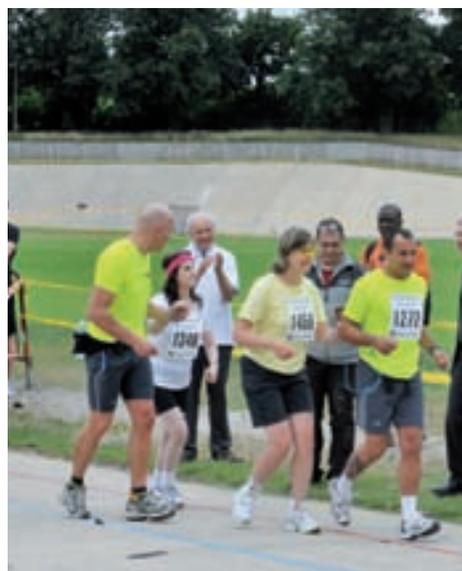


■ Salle de Bercy.

se déroulent depuis 1987 au centre d'activités sportives et culturelles (CASC) situé dans l'enceinte du ministère rue de Bercy. D'autres salles situées rue Bellan, rue Dunois, sur le site de Paganini et prochainement sur Ivry, complètent le dispositif. Ainsi, plus de 1 000 adhérents participent aux différentes activités (gym, musculation, fit-latino, stretching, yoga) mises en place dans le cadre de la multiactivité.

» LE CROSS DE BERCY, ACTIVITÉ EMBLÉMATIQUE ...

L'athlétisme est une activité importante du CSMF avec, notamment, l'organisa-



■ CROSS 2011 : Participants mal voyants.



■ Équipe de basket.



■ Boxe.



■ Tennis de table.

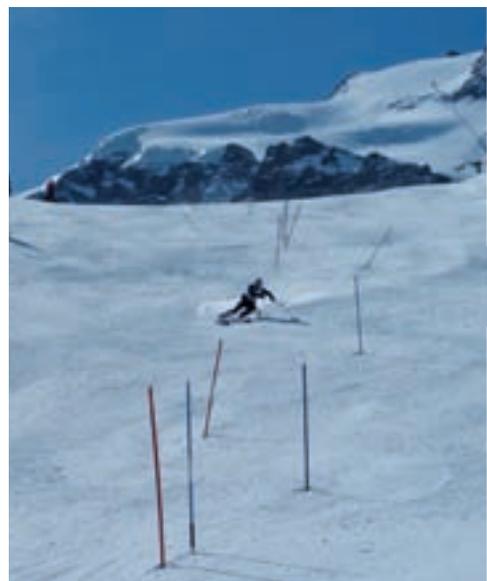
tion du Cross de Bercy. Créée en 1961, l'épreuve qui se déroule au cours de la première quinzaine de juin à Vincennes, constitue un événement majeur dans la vie du club.



■ Les 90 ans en 2009.



■ Équipe de rugby.



■ Slalom, Bonneval 2012.



■ Badminton.

■ Équipes 1^{re} et écoles de basket.



Le cross rassemble ainsi chaque année plus de 2 000 participants (1 500 hommes et 500 femmes) venus de toute la France. Depuis 2011, l'épreuve est également ouverte aux personnes handicapées en partenariat avec la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées).

» L'ESPRIT COMPÉT'

La compétition tient une place essentielle au sein du CSMF et plusieurs sections (automobile, basket, hand-ball, rugby, ski, tennis, tennis de table) sont engagées dans différents championnats (corporatifs ou fédérales). Ainsi, les équipes féminine et masculine de la section basket, qui compte plus de 300 licenciés, évoluent en National 3.

Le club sportif participe également **aux compétitions organisées par l'ATSCAF** dans le cadre de la Coupe National Inter-Finances (basket, hand-ball, ski, tennis et tennis de table).

» PLACE AUX JEUNES.

Encadré par une équipe de 6 permanents et par de nombreux animateurs et bénévoles, le CSMF offre ainsi la possibilité de pratiquer des activités sportives de loisir et de compétition et a mis en place à destination des jeunes, des écoles de sport (basket, rugby et hand-ball). ●

Une fois encore si vous êtes des fidèles lecteurs de mes reportages, la mise en place, le déroulement et le mode de fonctionnement du jury n'ont plus, à ce jour, de secrets pour vous.



Salon photos 2012 Les journées du jury

En effet, l'édition 2011 faisait l'objet d'une chronique consacrée aux coulisses et au délibéré du Président du jury, de son assesseur, et des quatre jurés convoqués pour l'occasion.

Cette année, ces derniers se sont réunis les 1^{er} et 2 mars pour la dernière fois dans les locaux de la rue Neuve Saint-Pierre au cœur de l'historique quartier du Marais.

Je ne vais donc pas m'attarder, par le détail, sur le déroulement de ces deux jours. Sachez cependant que l'ambiance fût conviviale, les deux journées laborieuses et les jurés moins dissipés qu'en 2011.

Cependant, comme je sais que vous avez apprécié, je ne vais pas manquer de vous laisser prendre connaissance de mes « brèves de comptoir » non pas d'un bistrot parisien mais d'une salle de jury photos. Appréciez avec humour et n'y voyez rien de personnel, 853 photos, je le rappelle ont été présentées.

En préambule peut-être cette citation parfaitement appropriée pour l'occasion, compte tenu du thème 2012 « le spectacle » qui nécessitait beaucoup d'originalité, de spontanéité, de mise en scène et de patience...

« Les profanes s'amuse du spectacle, les connaisseurs observent les techniques. ».

L'arrivée des membres du jury au petit matin



■ De gauche à droite : Jacques, Régis, Gérard, Jean-Pierre et Alain.



Prise de vue :
Jean-Claude Monteil
A la technique : René
Rédaction : Christine



Commentaires choisis de nos observateurs,
dont je présume qu'ils sont connaisseurs :

- « Le bleu, soit tu l'enlèves, soit tu en mets plus »
 « C'est pas mal mais c'est dommage qu'il y ait la Tour Eiffel »
 « C'est Saint-Jacques de Compostelle par la mer »
 « C'est la faute à marie-louise »
 « Tout n'est pas flou, le rideau du fond est net »
 « Il y avait une goutte d'eau sur l'objectif »
 « Y'a du Doisneau dans l'air ! »
 « Pas très net, mauvais cadrage, mais il y a de l'idée »
 « L'horizon n'est pas droit »
 « On a plus de mamies népalaises que de paysans auvergnats... »
 « Faut l'aider à arrêter »
 « Ne bouse plus »
 « Pris de l'intérieur d'une voiture, mais d'une voiture de fumeur, car c'est Cépia... »
 « Quand il y a trois filles, il y a forcément trois pigeons... »

Je terminerais par cette dédicace bienveillante à l'attention de Guillaume, notre plus jeune photographe, qui contrairement à son coq n'a pas à rougir des appréciations du jury - ou alors de plaisir.

C'est Jean-Pierre Buffeire, Président du Jury qui a apprécié ce stagiaire stu-

dieux et déjà passionné à son âge qui ajoute à son attention : « on ne gagne pas le grand prix la première année, mais l'avenir est prometteur ! ».

Comme vous le savez, la structure fédérative de l'Atscaf conduit chaque année à décentraliser l'exposition. En 2012, l'ENFIP (Ecole nationale des

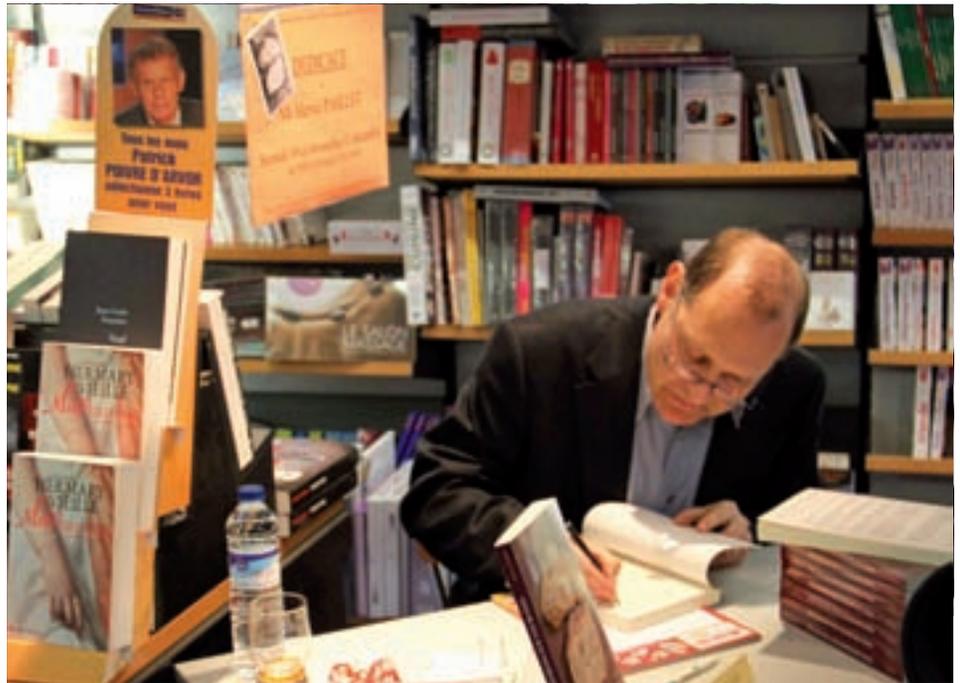
finances publiques), sise à Toulouse, accueillera notre Salon du 8 juin au 2 juillet avec une capacité d'accrochage pour 154 photographies. Chantal Valière, Présidente, nous a réservé un chaleureux accueil lors de notre visite préparatoire.

L'ENFIP vous attend ! ●



Nom : PAILLET
Prénom : Hervé
Né : le 6 juillet 1964
A : Grenoble

Signe particulier : mon entourage vous dirait que la liste est longue. Pour ma part, je n'en vois aucun.



Tronche de Plume

Vous évoluez dans l'administration depuis plusieurs années, comment décide-t-on de se lancer dans l'écriture ?

Ecrire, c'est un peu comme respirer, on se décide à écrire comme on se décide à vivre, ça vient tout seul. L'administration est arrivée bien après.

Comment votre expérience en tant qu'auditeur vous a-t-elle aidée à entreprendre l'écriture de votre premier roman ?

Les deux activités sont complètement déconnectées. Certes, dans les deux cas il faut écrire et il faut de la rigueur. A vrai dire je n'ai jamais songé un seul instant à mon activité d'auditeur lorsque j'étais en train d'écrire mon roman, y compris la nuit jusque très tard. En revanche, il n'est pas exclu que l'image d'un Gaulois et surtout de son glaive ait traversé mon esprit en analysant un indicateur un peu revêche.

Vous vous êtes donc lancé dans l'écriture d'un roman historique ! C'est un genre qui vous attirait particulièrement ?

Mon cheminement intellectuel m'a fait passer de l'imaginaire pur à l'imaginaire bien canalisé. Je m'explique : enfant je lisais et j'écrivais de la science-fiction, adolescent je me suis tourné vers « l'héroïc-fantaisie » pour évoluer ensuite à l'âge adulte vers quelque chose de plus consistant, de plus ancré dans la réalité. Le roman historique est donc l'aboutissement d'un cheminement vers la maturité. Je m'y sens aujourd'hui parfaitement à l'aise.

Quelle est l'importance de la recherche pour un roman historique ?

Elle est considérable, sans doute aussi importante que la création. Il faut être sérieux, il faut dominer sa matière pour pouvoir ensuite jouer avec elle et tisser une toile qui s'insérera parfaitement dans l'époque. La recherche et l'imagination fonctionnent de pair : l'idée de départ est étayée par des recherches qui amènent d'autres idées et la suite de l'histoire.

Histoire de se faire une idée pour une thématique comme celle-ci,

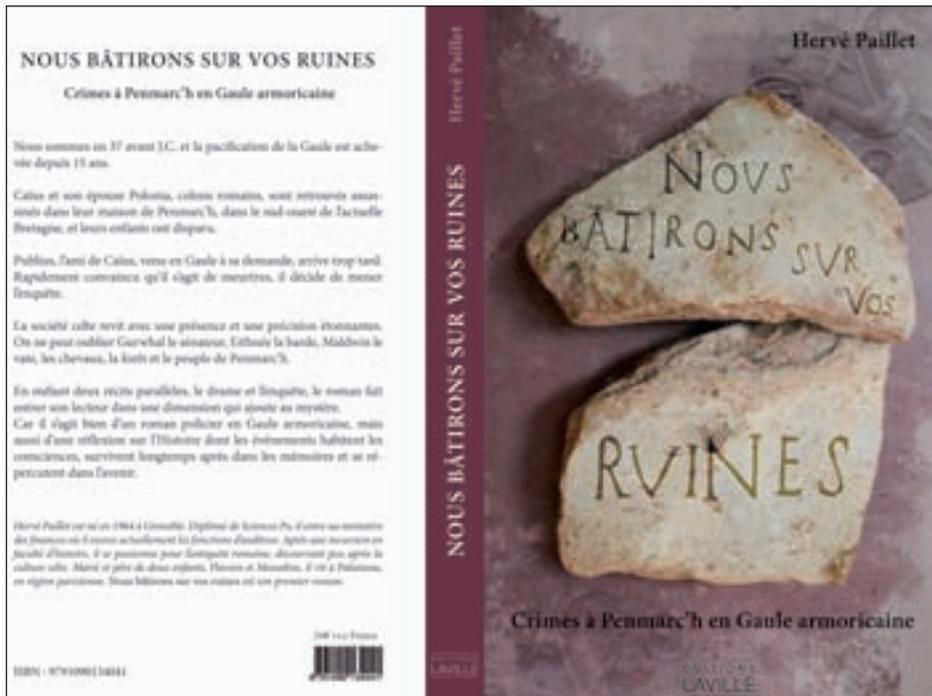
combien de temps de recherches documentaires vous a-t-il fallu ? J'ose à peine le dire : 10 ans.

Qu'est-ce qui vous a motivé à situer l'histoire dans cette période, en 37 avant J.C en Gaule ? Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette époque ?

C'est l'époque où tout bascule, on passe d'un monde proche de la nature où le réel se confond avec la fiction (le monde gaulois avant Rome) à un monde rationnel, moderne (Rome et son organisation). C'est la conquête de la Gaule, achevée en 52 avant JC qui marque la fin de l'âge d'or Gaulois. 37, c'est 15 ans après... ce décalage de 15 ans était nécessaire pour mon récit.

Vous mélangez volontiers historique et fiction, comment déceler entre les lignes la part de rêve et de réalité ? Avez-vous mis beaucoup de liberté avec l'histoire ?

En fin d'ouvrage, j'ai rédigé quelques pages pour que le lecteur puisse faire la part des choses. Honnêtement, je ne pense pas avoir pris beaucoup de liber-



tés, je me suis contenté d'interpréter les trous. Le fond de l'histoire est réel : le reste est plausible.

Avez-vous trouvé difficile la notion de voyage dans le temps ?

Mais je n'ai pas voyagé dans le temps ! J'y suis, un peu comme un schizophrène, de temps en temps, quand je me documente ou quand j'écris.

« Nous bâtirons sur vos ruines » est votre premier roman, comment s'est faite la rencontre avec votre éditeur ?

Insolite, presque décevante. J'avais envoyé une dizaine d'ouvrages aux grands éditeurs parisiens, sans succès. J'ai laissé passer deux ans avant de me décider à refaire un envoi, plus ciblé, sur les « petits éditeurs » plus à même de prendre des risques avec des inconnus. J'ai également envoyé un exemplaire en PDF sur le site d'un éditeur situé en Bretagne. Une semaine après M Laville avait lu mon PDF et m'appela, enthousiaste et quelques mois plus tard le roman était publié.

Pouvez-vous résumer votre roman pour les lecteurs de tronche de plume ?

Publius, le héros de l'histoire se décide à contrecœur à retourner en Gaule, 15 ans après avoir servi César. Il le fait parce que son compagnon d'arme le lui demande. Publius arrive malheureusement trop tard et ne peut que constater la mort de son ami ainsi que de son épouse. Rapidement convaincu qu'il s'agit de meurtres, il décide de mener l'enquête.

A son corps défendant, il va rencontrer les Gaulois de la région, apprendre à les connaître et finalement comprendre que Rome n'est peut-être pas l'exemple de la civilisation et la Gaule n'est pas si barbare que ça. Surtout, son passé va brutalement ressurgir et se mêler à l'enquête...

Travaillez-vous actuellement à l'écriture d'un nouveau roman historique ? Ou du moins est-ce que cette première expérience dans le genre vous donne envie de recommencer ?

Oui et oui. J'ai déjà commencé à rédiger la suite : les personnages existent, l'époque est cernée et il y a encore tellement de choses à dire.

J'ai également envie d'inventer d'autres histoires, à la même époque ou un peu avant : il y a beaucoup de figures célèbres en Gaule (Celtillus, Ambiorix, Diviciacos, etc) qui mériteraient que

l'on s'intéresse à elles. Il y a aussi de belles histoires à inventer avec cette culture si attachante.

Que représente pour vous le thème abordé dans vos livres ?

Nos racines. La Gaule, le monde celte, ce sont nos racines. Il y a plein d'échos dans nos têtes lorsque nous voyageons en Gaule.

Diriez-vous que l'écriture est une passion, ...un passe temps, ... autre ?

Une façon de se réaliser.

D'où vous vient cette passion d'écrire ?

Il faut bien marcher si l'on veut se déplacer.

Quel est votre écrivain préféré ? Que lisiez-vous ? Cela vous a-t-il influencé ?

Franck Herbert et tant pis s'il n'est pas bien de chez nous avec un français aussi irréprochable que celui de Nerval. Dune m'a imposé deux exigences : créer une histoire qui « tienne la route » et camper des personnages ayant de l'épaisseur.

Quel est pour vous le rôle de la littérature ?

C'est une façon de se passer de Dieu.

Quel est pour vous le rôle d'un écrivain ?

Faire passer un message, d'autant plus fort qu'il est bien dit.

Que pensez-vous de mes questions ?

C'est ma deuxième interview, après celle du Républicain. La vôtre m'a beaucoup plu.

Un dernier petit mot pour les lecteurs de tronche de plume

Publius aimerait vous faire pénétrer dans son univers pour vous emmener par la main jusqu'au dénouement de son histoire. Soyez sympa, suivez le, vous ne serez pas déçu. ●

Pour ces jeux de l'esprit 2012, nous avons tous pris :

De la hauteur - La belle résidence du domaine Saint-Jacques qui accueillait les festivaliers est nichée à 570 m d'altitude ;

De la longueur - une journée supplémentaire, avec une arrivée le 4 mai et un départ le 9 pour cette version alsacienne, et tant qu'à faire ;

De la largeur - au moins une taille de pantalon pour les plus gourmands.



Sous le regard de Sainte-Odile et du Saint-Esprit des Jeux

Car il faut le dire, les alsaciens aiment partager les bonnes choses, dont ils ne manquent pas, et font ainsi honneur à la tradition française du « bien recevoir ».

Illustration : C'est bien connu, la gastronomie alsacienne est légère et peu influencée par la gastronomie allemande.

Nous avons donc fait, durant ces 5 jours, -et la liste n'est pas exhaustive- honneur aux plats salés tels que la

choucroute, le baeckeofe, le foie gras, les saucisses, mais également aux plats sucrés tels que le kouglof, le bretzel, le pain d'épices. Pour arroser le tout, et comme l'Alsace est une des rares régions où se côtoient la production du vignoble et celle du houblon, la bière et le Sylvaner ont bien sûr accompagné ces mets de gourmets. Peu d'eau à table et pourtant !

C'est à l'ombre du Mont Sainte-Odile - très couru pour sa source d'eau

miraculeuse qui aurait eu comme effet de guérir l'aveugle de sa cécité - et toujours réputée comme pouvant guérir les problèmes oculaires, que les compétiteurs ont challengé dans un environnement chaleureux.

Yannick Raimbault, Administrateur et Vice-président de la culture a, en présence de son hôte, Bernard Markowna, Président de l'ATSCAF du Bas-Rhin, déclaré « ouvert » les tournois classiques de belote, tarot, scrabble, et pour la première fois cette année de poker.

Le bridge, faute de joueurs n'a pu être maintenu.

Une visite de Strasbourg en Batorama et une réception à la Mairie plus tard, je suis arrivée parmi vous le dimanche.

C'est Louis Olivan qui m'a accueilli. Louis dont la grande taille est proportionnel à sa générosité, à la chaleur de son accueil, à sa sensibilité et à ses émotions à fleur de peau qu'il nous a fait partager, et dont il a su nous faire profiter, dès que le micro lui clignait de l'œil.





■ Jean a fait une découverte !

Superbe panorama.

De cette hauteur, nous embrassons la plaine d'Alsace avec les Vosges et la Forêt Noire.

Cette forteresse en impose par son insolente position stratégique, relativement facile à défendre autrefois, car dans l'art de la guerre ne dit-on pas : « qui tient le haut, tient le bas ». Mais pour l'heure et en temps de paix, franchissons son pont-levis et découvrons ses habitations entièrement meublées et aménagées, sa salle d'arme du Moyen Âge, la grande salle de réception et les techniques de mezzanines pas encore à la mode mais finalement très avant-gardistes !

Laissons-nous transporter dans l'espace et dans le temps par un guide passionnant et passionné jusqu'en haut du donjon du grand bastion. Quelques photos souvenirs et déjà il nous faut redescendre.

■ Salut l'ami !
Et salutations
à ta belle région
d'adoption !



Place aux jeux ! Les joueurs de belote et de poker se rencontrent en soirée. Moment peut-être plus propice à ces jeux de cartes. Je me suis faufilée dans la salle. Tous sont sérieux. On distribue, on s'observe, on peste quand le jeu n'y est pas, on jubile quand c'est l'inverse, on bluffe, on mise... le jeu quoi ! Mais pour réaliser le meilleur score possible.

Les matinées sont réservées au jeu de lettres et aux tables de tarot. Là encore une intense concentration, des stratégies et des calculs.

Le lundi, veille de la proclamation des résultats et de la remise des prix, une dernière visite est planifiée. Départ 14h.

Une heure de bus et un col plus tard, nous nous posons à 757 mètres d'altitude. Bienvenue au château fort du Haut-Koenigsbourg.



Sur le chemin du retour, Louis accroché au micro, nous dépeint par le menu détail les sites touristiques traversés. Il se rattrape. Peu d'entre nous avaient en effet profité du paysage à l'aller, perdus dans une douce somnolence de sortie de table. (Pour l'explication : se reporter au chapitre détail de la gastronomie).

Déjà Mardi. Déjà le dernier jour, mais non des moindres. 17h30 : proclamation des résultats, suivi du pot de l'amitié avec dégustation de kouglof salé, idéal pour l'apéritif. Il est vrai que cette variante gastronomique manquait à notre parcours initiatique de découverte de la gastronomie alsacienne. Bravo au chef pâtissier qui nous a livré ce « petit encas léger ». Il nous a permis de patienter jusqu'au dîner de gala.

En conclusion, nous aurons passé 5 jours à 500 m d'altitude. Presque une cure ! Merci encore à tous, vous

les compétiteurs, vous les accompagnateurs. Merci aux bénévoles de l'équipe de Bernard Markowna, et plus particulièrement Louis, Danielle et Monique le trio sur-vitaminé ; merci aux équipes de restauration du Domaine Saint-Jacques qui nous ont accueillis avec tant de gentillesse et de disponibilité. Et enfin,

ce tournoi ne pourrait exister en tant que tel sans les compétences et la présence des arbitres, M. et Mme Chatellier et M. Jean Martin qui ont veillé au bon déroulement des compétitions. ●

Le reportage est de Christine Kaehlin et les photos sont de Louis Olivan



Les résultats

TOURNOI DE POKER 12 joueurs

	Noms
1	RISS Claude
2	LAVault Isabelle
3	LAVault Bernard

TOURNOI DE BELOTE 35 joueurs

	Noms	1 ^{er} Tour	2 ^e Tour	Total	3 ^e Tour	Total	4 ^e Tour	Total
1	BRETINEAU Claude	3316	4167	7483	3937	11420	3231	14651
2	ADNET Dominique	2920	3577	6497	3560	10057	3800	13857
3	KOHLER Richard	3227	3945	7172	3793	10965	2710	13675

TOURNOI DE TAROT 26 joueurs

	Noms	Report	9 ^e Tour	Total	10 ^e Tour	Total	11 ^e Tour	Total	12 ^e Tour	Total
1	LEJARDINIER Alain	1484	650	2134	-45	2089	406	2495	666	3161
2	TANIS Sadek	3627	-382	3245	338	3583	-2	3581	-902	2679
3	ALBERT José	1189	-286	903	-8	895	198	1093	654	1747

TOURNOI DE SCRABBLE 13 joueurs

	Noms	Points	Points	Points	Points	Cumul
1	HUSS Gérard	933	892	842	870	3537
2	RISS Claude	864	900	766	811	3341
3	OLLIVIER Bernadette	836	856	741	778	3211

ACTUALITÉS CULTURELLES 2012

STAGES COMPLETS

Du 14 au 21 juillet 2012

« PHOTO À MEGÈVE

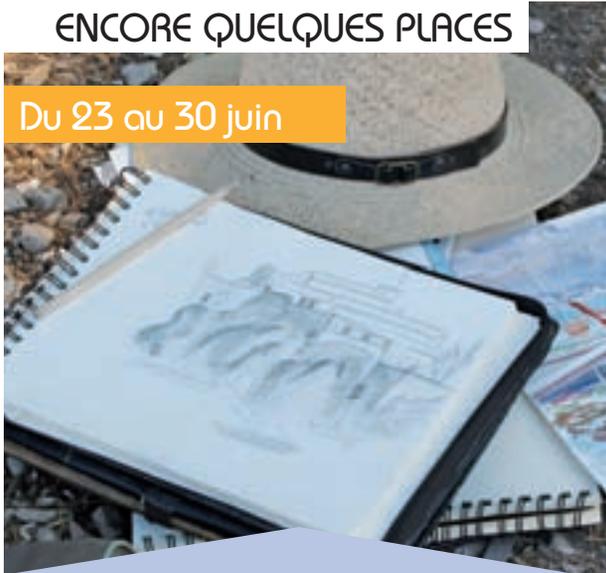
Annulation du stage prévu du 18 au 25 août 2012.

Du 22 au 29 septembre 2012

« PEINTURE À L'HUILE À JUAN-LES-PINS

ENCORE QUELQUES PLACES

Du 23 au 30 juin



« AQUARELLE CARNET DE VOYAGE À JUAN-LES-PINS

En Juin, Denis Carrière vous invite à le rejoindre à Juan-les-Pins pour de nouvelles promenades artistiques.

Ses ateliers d'extérieur ont des noms évocateurs : Port des Olivettes, Plage de la Lice, Iles de Lerins, Saint-Paul-de-Vence vous attendent.

Siège pliant, parasol et pieds dans l'eau transparente de la Méditerranée, laissez-vous guider. Le croquis, l'aquarelle, le tableau prennent forme, vous peignez ...seul(e) au monde. ■

Du 11 au 14 octobre 2012



« THÉÂTRE

L'ATSCAF-Paris accueillera le **8^e Festival National Inter-Finances de Théâtre.**

Pour qu'il y ait théâtre, il suffit d'avoir :

Un lieu, la salle du CASC au cœur du ministère à Bercy ;

Des acteurs ;

Un temps, les dates sont connues ;

Un acte, la représentation ne devra pas excéder 55 minutes et enfin et surtout ;

Un public, qui viendra en connaisseur et en nombre goûter au pouvoir propre au jeu, qui permet d'appréhender avec plaisir ce qui autrement pose problème.

Le festival sera cette année encore le point de rencontre entre des talents débutants, des talents avertis et des talents tout court. Mais ce sera surtout l'occasion de rêver, réfléchir, rire, ... mais par-dessus tout, d'aimer le théâtre. Car le spectateur, comme l'acteur, vient se construire une identité.

Alors soyez inspirés !

**Renseignements (programme, bulletin de réservation ...)
sur site atscaf.fr. ■**

Calendrier Culture

DATE	ÉVÈNEMENT- LIEU	DATE	ÉVÈNEMENT - LIEU
Du 8 juin au 2 juillet	Salon de la photo (Toulouse) organisé par l'ENFIP	Du 14 au 21 juillet	Stage photo (Megève)
Du 23 au 30 juin	Stage aquarelle/carnets de voyage (Juan-les-Pins)	Du 22 au 29 septembre	Stage de peinture à l'huile (Juan-les-Pins)
Du 9 juillet à fin août	Exposition des photos à Bercy (Paris) organisée par la Fédération	Du 11 au 14 octobre	Festival de théâtre (Paris) organisé par l'ATSCAF Paris

Ce samedi 28 avril 2012, les équipes finalistes de la Coupe Nationale Inter-Finances sont conviées, comme l'année dernière, à se rendre aux alentours de l'ENFIP Noisiel, pour y disputer les dernières épreuves.



CNIF 2012, météo boudeuse, mais dénouement heureux

Malheureusement, la météo n'est pas au rendez-vous et contrarie certaines parties, en particulier la pétanque (dont la qualité de jeu est d'excellent niveau) ; un footballeur de Moselle blessé après une glissade, doit être hospitalisé. Heureusement plus de peur que de mal !

Cette année, les hasards du jeu permettent une participation importante de la Province avec 190 sportifs accompagnés de leurs dirigeants, originaires des régions les plus éloignées. Nous remercions les équipes repêchées qui ont permis le déroulement des finales et

en particulier le Club Sportif du Ministère qui a joué un match amical dans la discipline basket masculin.

En demi-finale de football, les équipes de Paris et du Cher se qualifient difficilement pour la finale après les tirs aux buts devant respectivement l'Hérault et la Moselle. En finale, le Cher s'impose devant Paris alors que l'Hérault l'emporte devant les Mosellans dans la petite finale.

En basket masculin, l'équipe du CSMF menée par Denis ROUYRE

venue pour disputer un match amical face à l'équipe des Pyrénées-Orientales fidèle au rendez-vous, gagne après prolongation, 85 à 82 cette rencontre digne d'un très bon niveau national. Les Pyrénées-Orientales sont cependant déclarées vainqueurs.

Les volleyeurs de Paris, vainqueurs traditionnels de la Coupe sont opposés à Calais chez les hommes et au Cantal pour les femmes. Les Parisiennes et Parisiens ne font pas de détails et l'emportent sur le score sans appel de 3 à 0 malgré une féroce résistance de leurs adversaires.

Quant aux pongistes, les nordistes du Pas de Calais malmènent les « Poulidor » de l'USAC Bordeaux pour la neuvième fois finaliste 10 à 6.

Les rhodaniens de Lyon après la dernière finale perdue de 2011, remettent les compteurs à l'heure en balayant les novices mais prometteurs tennismen de Boulogne-sur-Mer, orphelins de leur coach Arsène, réputé dans le milieu sportif ATSCAF.



Le palmarès est le suivant :

VOLLEY BALL MASCULIN

ATSCAF-Paris bat ATSCAF Calais 3 à 0

VOLLEY BALL FÉMININ

ATSCAF-Paris bat ATSCAF Cantal 3 à 0

BASKET MASCULIN

(match Amical) : ATSCAF CSMF bat ATSCAF Pyrénées Orientales 64 à 58

TENNIS MASCULIN

ATSCAF Rhône bat ATSCAF Boulogne/Mer 3 à 0

TENNIS FÉMININ

ATSCAF ENFIP Clermont-Ferrand bat ATSCAF Isère 2 à 0

TENNIS DE TABLE

ATSCAF Pas-de-Calais bat ATSCAF CDC Bordeaux 10 à 6

PÉTANQUE FÉMININE

1^{re} ATSCAF Alpes-Maritimes, 2^e ATSCAF Vienne, 3^e ATSCAF Côte d'Or, 4^e ATSCAF Morbihan

PÉTANQUE MASCULINE

1^{re} ATSCAF Drôme-Ardèche, 2^e ATSCAF Vienne, 3^e ATSCAF Meurthe et Moselle, 4^e ATSCAF Aude 2

HAND BALL

ATSCAF ENFIP Clermont-Ferrand bat ATSCAF Pyrénées Orientales 27 à 8

FOOTBALL

1^{re} ATSCAF Cher, 2^e ATSCAF Paris, 3^e ATSCAF Hérault, 4^e ATSCAF Moselle.

Merci donc à tous nos partenaires : l'ESIEE de Noisy-le-Grand, la commune de Noisiel pour ses installations sportives, la ligue de tennis de Seine-et-Marne à Croissy-Beaubourg, l'ENFIP de Noisiel. ■



sonnalités, les Présidents départementaux, les délégués sportifs et dirigeants des clubs.

M. CLINET, Président de l'A.T.S.C.A.F. Fédérale, salue au nom des organisateurs de Paris et de Province, les Hauts-Fonctionnaires qui marquent l'intérêt qu'ils apportent à l'action entreprise au sein des services financiers en faveur du développement des sports et de la multiplication des relations entre agents des divers services. Après avoir félicité les joueurs et les responsables, il donne lecture des résultats et procède à la distribution des coupes et médailles aux capitaines et dirigeants des équipes finalistes : le vase de Sèvres offert par la Présidence de la République et remis par Mme Roselyne LE BELLER, Chef de Division territoriale des Douanes (77) à l'ATSCAF Cher pour le football, la coupe du Ministère de la Jeunesse et Sports à l'ATSCAF Alpes-Maritimes pour la pétanque féminine et la coupe de la Fédération remise à l'ATSCAF Pas de Calais pour le tennis de table.

Les épreuves de l'après-midi n'ayant en rien entamé la résistance et la bonne humeur des joueurs, ceux-ci, bientôt suivis par tous, entonnent des chansons traditionnelles et se retrouvent sur la piste de danse pour clôturer une journée bien remplie.

A bientôt pour des nouvelles atscafiennes en 2013. ●

Jean-Vincent GARCIA



Chez les femmes, la jeune équipe de l'ENFIP Clermont-Ferrand l'emporte sur les Iséroises après deux matches très tendus où les deux numéros « un »

nous gratifient d'un excellent spectacle, digne de 2 deuxième série.

Les collègues étudiants handballeurs de l'ENFIP Clermont-Ferrand n'ont pas voulu être en reste et gagnent face aux catalans de Perpignan.

En conclusion, la météo n'a pas aidé à l'organisation d'une belle journée mais les matches ont souvent été de belle facture et agréables.

A l'issue de ces rencontres, la remise des prix réunit tous les sportifs, les per-



Prenez 300 litres d'eau minérale, des kilos de bananes, une zone de jeu de 500m², hôtel ***, restaurants et gare SNCF, quelques spécialités culinaires arrageoises, une joyeuse troupe de badistes sulvoltés, du soleil (si, si, entre les gouttes de pluie !), une bonne dose de convivialité et de bonne humeur...

Et vous voilà prêts à imaginer le 13^e Trophée Inter Finances de Badminton !



Trophée de badminton

Après le 1^{er} tour de l'élection présidentielle, c'est donc le second événement français le plus important de ce week-end des 5 et 6 mai 2012 ! C'est en tout cas ce que vous diront 48 sportifs et une poignée d'organiseurs et de bénévoles tous réunis à Arras, « chef lieu du Pas de Calais ».

Au programme, cinq tableaux :

Simple Hommes, Simple Dames, Double Hommes, Double Dames et Double Mixtes, dans une salle située à 100 mètres de la gare et de l'hôtel ! Quelle n'a pas été la surprise de l'ensemble du comité organisateur de voir des rencontres, dès les matchs de poules, se prolonger durant une heure et même plus lorsque les concurrents poussaient le suspense jusqu'à des 25/23 au troisième set ! La pause déjeuner arriva donc bien vite pour reprendre des forces ! Qui a goûté le très flamand potjevleesch ?

L'après-midi sportive prit fin aux alentours de 18h après **une centaine de matchs** de très bon niveau. Durant toute cette première journée, derrière son stand, Renaud Legrand, gérant de la société Badmania, a suivi la compétition pour prodiguer quelques conseils à certains, proposer du matériel nouveau à d'autres et, pour les plus malchanceux, recorder des raquettes qui n'avaient pu supporter la pression d'un smash...

Après quelques heures de quartier libre propices (à une sieste ?) à une visite des célèbres places de la capitale de l'Artois et son beffroi, nous nous retrouvons au restaurant pour le repas de gala de ce 13^e trophée sous les voûtes d'une célèbre cave arrageoise. Au menu, un flan au maroilles et une carbonnade flamande !

Dès 9 h le lendemain matin - que la nuit fut courte - quelques **soixante matchs** venaient clore le tournoi. De nombreuses rencontres très disputées ont repoussé la remise des récompenses à 14 h. A cette occasion le comité d'organisation a accueilli chaleureusement Monsieur Loridant, vice président de la Ligue Nord Pas de Calais de badminton, partenaire privilégié de ce trophée, pour qu'il remette aux vainqueurs et finalistes coupes et médailles. Mais c'était sans compter aussi sur le panier remis à chaque participant dans lequel trônait fièrement, entre autres, une bouteille de bière « L'Arra-

geoise » dont les compétiteurs ont depuis j'en suis sûr fait bon usage ...

Au nom de l'ensemble des bénévoles, Pierre Guyot, Président de l'ATSCAF Arras Artois, a tenu à remercier les badistes et les accompagnateurs de ce 13^e trophée Inter Finances de Badminton non seulement pour leurs qualités sportives mais aussi pour leur bonne humeur, gage de réussite d'une telle manifestation. Il a remercié également, pour leur soutien, l'ATSCAF Fédérale et les différents partenaires dont la Ligue Nord Pas de Calais de Badminton, la DDFIP et la Communauté Urbaine d'Arras, sans qui ces 2 jours n'auraient pu être si agréables.

C'est avec plaisir et impatience que nous vous disons à l'année prochaine pour le 14^e trophée de badminton et pourquoi pas aussi à bientôt sur Arras lors d'un nouveau trophée organisé par l'ATSCAF Artois Arras ? ●

Mickael Petit

Le palmarès est le suivant :

SIMPLE DAMES

Laurence Jaumont (ATSCAF Gironde)

DOUBLE DAMES

Laurence Jaumont (ATSCAF Gironde)/Hélène Collet (ATSCAF Gironde)

SIMPLE HOMMES

Benjamin Lewis (ATSCAF Savoie)

CONSOLANTE

Romain Bouchacourt (ATSCAF Rhône)

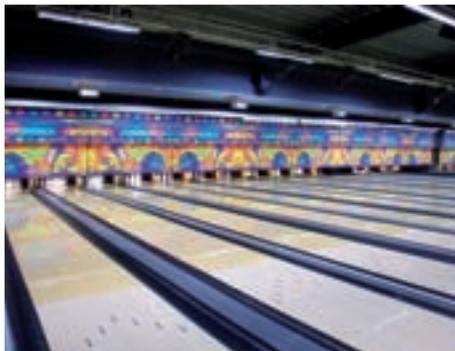
DOUBLE HOMMES

Christian Generowicz (ATSCAF Artois Arras) / Stéphane Byttebier (ATSCAF Artois Arras)

Tous les résultats sur atscaf.fr ■

W eek-end anniversaire
chez les Chtis...
pour la 40^e édition
du tournoi inter-finances
de bowling

■ Petite finale 2012.



Rétrospective 40 ans de bowling à l'ATSCAF

■ Photo du
1^{er} podium 1973
avec Jean Chatillon,
Lucien Eccoiffier,
Sylla Contesse,
Yves Jeanjean.



Lors des championnats de France Club à Paris en 1970, une équipe de financiers d'Orléans composée de Ragu, Chartier, Couverture, Morin, découvrait qu'il existait une équipe de financiers à Paris.

En 1971 et 1972, ces 2 équipes se recevaient mutuellement au printemps et à l'automne pour des rencontres amicales. Puis, une section à Rouen et une autre à Troyes étaient découvertes.

Le 23 juin 1973 était organisé avec ces 4 villes et pour 6 équipes ce que l'on pourrait appeler le 1^{er} Tournoi inter Finances au bowling de la Matène à Paris et à Blois en 1974 ; puis à Rouen en 1975.

Ce tournoi prit réellement son envol en 1976 à Poitiers en regroupant 13 équipes.

Depuis, de Tournoi Inter Finances, en Championnat de France Finances et Trophée Inter Finances, **845 équipes** issues de l'hexagone se sont affrontées soit **3380 joueurs**, toujours avec grand plaisir.



■ De gauche à droite : grande finale 2012, Doubs, Haut-Rhin, Pyrénées Atlantiques.

Les meilleurs scores ont été réalisés par Mickael Halluin avec 269 et Christine Labarrière avec 245.

20 sections ont organisé ce tournoi :

Paris, Blois, Rouen, Poitiers, Orléans, Lille, Montpellier, Amiens, Besançon, Châlons, Strasbourg, Colmar, Annecy, Saint Etienne, Nantes, La Rochelle, Rodez, Angers, Bayonne, Toulouse.

Et 9 sections l'ont gagné :

PARIS 17 fois, COLMAR 7 fois, ORLEANS 6 fois, AMIENS 4 fois, ROUEN 2 fois, BESANCON, NICE,

QUIMPER, et Var/Aveyron 1 fois chacun.

5 trophées ont été mis en jeu et seules 2 sections l'ont conservé en gagnant 3 ans de suite : Paris à 3 reprises et Colmar 1 fois.

En 2012, la 40^e édition est organisée avec 106 joueurs (dont Guy Ragu présent en 1973) qui se sont retrouvés **au Planet bowling de Lomme dans le Nord** pour fêter cet anniversaire.

Les paroles suivantes extraites du **VIVAT FLAMAND** semblent écrites pour ce Tournoi :

Vivat, Vivat Semper ; Semper in aeternum ; Qu'il vive, qu'il vive ; Qu'il vive à jamais.

Ensemble et en paix, ce sont nos souhaits, QU'IL VIVE.

Ps : Un classeur souvenir a été réalisé avec des extraits des ASV et quelques photographies. Si vous possédez des anciennes photos ou documents sur ce tournoi, vous voudrez bien contacter la fédération. Nous essaierons de compléter ce classeur.

Pour fêter cet événement, l'ATSCAF Nord a concocté la recette suivante :

INNOVER avec un tournoi en formule Handicap,

ACCUEILLIR 106 joueurs, 15 accompagnants et un p'tio lutin,

OFFRIR dans une belle sacoche des bêtises de Cambrai, des briquettes de Marly, des babelottes de Lille, des chuques du Nord, des gaufres et de la limonade du p'ti quinquin !

DISTRIBUER le tee shirt offert par la fédé,

MELANGER tous les participants durant un mini tournoi,

LAISSER reposer une nuit à l'Holiday Inn,

DECOUVRIR une équipe « surprise » composée de membres de l'ATSCAF Fédérale : Marie Odile Campagne, Isabelle Ollier, Arsène Demirdjian, Christian Marrast et Marc Girard,

BATAILLER cinq parties pour se qualifier en Grande ou Petite finale,

SAVOURER le buffet, les FRITES à volonté et une bonne bière !

BALADER sur les hauteurs CHTI du Mont Cassel,

ADMIRER des géants au repos,

VISITER le Moulin de Cassel,

PASSER la soirée dans une ferme au carré,

VISIONNER des photos des anciens tournois,

REGALER avec une flamiche au MAROILLES et de la carbonnade,

DEVORER des yeux et du palais... une piste et des quilles de glace au spéculoos,

DANSER mais pas jusqu'au bout de la nuit,

AVALER une (énorme) goulée de genièvre de Houlle 49° givré et,

DORMIR comme des rois,

RIVALISER pendant les finales,

S'ENCOURAGER en consolante,

DEGUSTER à nouveau le buffet gargantuesque,

AJOUTER sans limite de l'AMITIE, de la JOIE et de la BONNE HUMEUR

TOMBER les QUILLES, ENCORE ET ENCORE...

EVITER les splits et

STRIKER souvent.



■ Consolante 2012.

Grâce à tous ces ingrédients de Qualité Supérieure, l'appareil a été bien mélangé, la recette parfaitement exécutée, et le plat fut excellent.

1 040 parties furent jouées,
113 770 kilos (environ) ont roulé sur les pistes,
157 167 quilles furent abattues sans aucun regret, beaucoup trop restèrent debout !

48 scores furent supérieurs à 200 et 2 égaux à 257.

Le cru 2012 restera dans les mémoires car les meilleurs moments, c'est lorsque l'on **RIGOLE**.



Impressions de Nicolas pour son 1^{er} tournoi « le tournoi amical en *melting pot* du jeudi était une très bonne idée pour brasser les équipes et amorcer la convivialité pour ceux qui

ne connaissent pas grand monde, surtout quand beaucoup de monde se connaît... les habitués se sont montrés patients et prêts à répondre aux questions des non initiés. Mais en tant que novice, il a été difficile de comprendre

les différents classements, handicaps et équipes mixtes. Cela ne m'a pas empêché de jouer et de passer un bon

moment. Événement très agréable. Merci aux organisateurs ».

Remerciements à la direction du Planet Bowling et de l'Holiday Inn d'Englos pour leurs conditions financières, et à leurs équipes pour leurs disponibilités, à la Sté Persyn pour son genièvre de Houlle, à la BFM pour les trophées, à la PREFON pour ses sacoches, à l'AMF, et à la famille POGY qui a géré l'informatique du tournoi.

Merci à tous les participants d'avoir effectué le déplacement chez les Chtis, et pour leur bonne humeur...

Ce fut un plaisir de vous recevoir, et RDV en 2013. ●

Frédérique DE BANDT

Résultats

GRANDE FINALE

Haut Rhin : 4250 (4)
Doubs : 4241 (3)
Pyrénées Atlantiques : 4121 (2)
Manche : 4060 (3)
Nord 1 : 4043 (2)
Côtes d'Armor : 3866 (1)

PETITE FINALE

Loiret : 1 4334 (3)
Paris : 4237 (4)
Hautes Pyrénées : 4131 (3)
Indre et Loire : 4108 (3)
Morbihan : 4051 (2)
Lot : 3697 (0)

CONSOLANTE

Maine et Loire : 3989

Loire Atlantique 1 : 3967
Indre Allier : 3853
Rhône : 3871
Sarthe : 3794
Loiret 2 : 3673
Côtes d'Armor 2 : 3628
Eure et Loir 2 : 3534
Nord 2 : 3492
Eure et Loir 1 : 3484
Loire Atlantique 2 : 3414
Yvelines : 3362
Calais : 3328
75/62/59 : 3052

INDIVIDUELS SCRATCH

Francoise Clavier : 181,20 (Manche)
Frédérique De Bandt : 177,00 (Nord)
Marie Dominique Pieton : 173,90 (Loiret)

Mickael Halluin : 195,20 (Haut-Rhin)
Thierry Birot : 191,70 (Doubs)
Christian Jeannin : 190,10 (Haut-Rhin)

INDIVIDUELS HANDICAP (RÈGLE DU NON CUMUL)

Françoise Martineau : 203,50 (Lot),
Nathalie Boucher : 192,50 (Loiret)
Véronique Brault : 191,70 (Indre et Loire)
Bertrand Dereyger : 212,60 (Nord)
Stéphane Consiglio : 207,80 (Pyrénées Atl)
Bernard Meaux : 206,60 (Nord)

MEILLEURE LIGNE

Mickael Halluin et Dominique Sennegond : 257,
Denis Laborde : 241
Frédérique De Bandt : 230, Francoise Clavier : 214,
Patricia Blot : 198. ■

Une quille en bois « encouragement » fut offerte à chaque joueur de la dernière équipe « 75/62/59 » et au dernier individuel Ludovic et Laurence (Yvelines).

Calendrier Sports

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Du 7 au 9 septembre	22 ^e trophée de course à pied	Boisseuil	ATSCAF Haute-Vienne
Le 1 ^{er} septembre	22 ^e trophée de triathlon	Carcans-maubuisson	ATSCAF Gironde
Du 13 au 16 septembre	24 ^e trophée de cyclisme	Amboise	ATSCAF Indre-et-Loire
À déterminer	Trophée de vétathlon ou VTT	À déterminer	Appel à candidature
Du 11 au 18 octobre	22 ^e trophée de golf	Agadir	Fédération + ATSCAF Allier

Été 2012

**PAS DE CHANCE,
ILS NE CONNAISSENT PAS NOS RÉSIDENCES...**

Juan-les-Pins
Seignosse
Megève

Espace
Calme
Confort

- **A partir de 342 €**, par personne à Juan-les-Pins pour 1 semaine en demi-pension dans une chambre 3 personnes, du 7/7 au 1/9/2012

- **A partir de 457 €**, la semaine de location dans un studio à Seignosse, du 7/7 au 1/9/2012

- **A partir de 370 €**, par personne à Megève pour 1 semaine en pension complète dans une chambre 4 personnes, du 7/7 au 1/9/2012

Renseignements et autres types de chambres au 01 79 84 35 16

ATSCAF.

LABORATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FRANÇAISES

SÉJOUR GOLFIQUE JUAN-LES-PINS

DU 08 AU 15 SEPTEMBRE 2012

Semaine golfique organisée sur la côte d'azur avec hébergement en demi-pension dans notre résidence « Le Fournel » située à Juan les Pins.

Et 4 parcours de golf, selon les disponibilités : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

TARIFS	
Golfeur :	675 € par personne (inclus hébergement en demi-pension, boissons et green- fees)
Accompagnateur :	350 € (inclus hébergement en demi-pension et boissons)
Supplément personne seule :	90 €
Supplément terrasse :	16 € par chambre
Supplément parking :	16 €

Vous souhaitez anticiper ou prolonger votre séjour ?

Consultez les tarifs 2012 en vigueur (cf. la revue Séjours Eté 2012 ou notre site www.atscaf.fr)

**Renseignements : concernant la partie golfique,
contacter Jean-Pierre CHARTRON au 06 81 46 50 49
Concernant la partie hébergement,
Valérie RAPPART se tient à votre disposition au 01 79 84 35 24**

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

A lire très attentivement... Adhésion ATSCAF individuelle obligatoire à partir de 16 ans.

Les inscriptions individuelles sont ouvertes pour l'été **dès réception de la revue Été 2012.**

I – CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion à l'ATSCAF peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II – DUREE DES SÉJOURS ET MODALITES PRATIQUES

- **Durée :** 7 nuits, 8 jours, du samedi 17 h au samedi suivant avant 10 h, en pension complète.
- **Séjours courts :** Possibilités dans la limite des places disponibles.
- **Groupes :** Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF.
- **Animaux :** Interdits dans TOUS les centres de vacances ATSCAF.

Alcool : toute consommation d'alcool est strictement interdite dans les chambres de nos résidences ATSCAF.

III – TARIFS

Nos tarifs en pension complète sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

• Tarif individuel :

Si la « somme de vos revenus déclarés pour 2010 par foyer fiscal (avant tout abattement ou déduction) Nombre de parts fiscales »

est inférieure ou égal à 13 614 €, vous bénéficiez d'un abattement de 20 % sur le tarif indiqué en pension complète. Cet abattement s'applique également aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale.

- **Tarif de groupe :** Conditions particulières à partir de 15 personnes en dehors des vacances scolaires et des périodes promotionnelles.
- **Réductions :** Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

Réductions enfants :

A Megève :

moins de 2 ans = **gratuit**

de 2 à 5 ans révolus = - **100 €** par semaine

de 6 à 13 ans révolus = - **70 €** par semaine

A Juan-Les-Pins :

moins de 6 ans = **gratuit**

de 6 à 11 ans révolus = **50 %**

- **Occupant seul une chambre de plusieurs personnes :** le supplément, quelle que soit la période, est de **90 €** par semaine.

IV – RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour en chèques-vacances, renseignez vous auprès de votre mutuelle.

• Montant des acomptes :

- Pension complète ou demi-pension : 76 € par personne et par semaine. - Location : 76 € par appartement et par semaine.

• Composition d'un dossier de réservation :

- un imprimé bulletin de réservation par séjour,
- un chèque représentant l'acompte à l'ordre de l'ATSCAF fédérale, ou si vous souhaitez régler à distance par carte bancaire, remplissez la partie réservée à cet effet sur le bulletin de réservation,
- la photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.

• Tout dossier incomplet sera retourné.

Adressez ce dossier à :

ATSCAF FEDERALE, Secteur des Séjours, 67, rue Barbès - BP 80001 - 94200 Ivry-sur-Seine - Tél : 01 79 84 35 16.

- **Règlement du solde :** Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

V – ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR :

1. Annulation avant le séjour :

- Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu au remboursement des sommes versées moins : - **30 €** par personne et par semaine.
- Toute annulation pendant la période de 30 jours précédant le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficiez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Europ Assistance (contrat n° 63.111.116 P), pendant la période des trente jours avant le séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF.

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès :** de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions :** Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- **Réquisition par le ministère.**

* A l'exception des cas suivants :

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse-couche, accouchement et suite, I.V.G.,
- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,
- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,
- Contre-indication de vaccination ou de voyage,
- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux : Varrappe, bobsleigh, skeleton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,
- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,
- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,
- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,
- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* Démarches à effectuer :

- **Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours : ATSCAF FEDERALE, 2 rue Neuve Saint-Pierre, 75004 PARIS.**

2. Interruption en cours de séjour :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

* Démarches à effectuer : Cf. « Annulation avant le séjour ».

* Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'évènement.

VI – ASSURANCE ATSCAF

Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle Des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme - contrat n° 657).

LES NOUVELLES DU SECTEUR TOURISME

Programmation 2013

Découvrez dans le nouveau catalogue « **Détours 2013** » joint à votre ASV de ce trimestre toutes les destinations proposées par l'ATSCAF l'année prochaine. Une large gamme de circuit sur tous les continents et à tous les prix vous est proposée. Des grands classiques mais aussi des inédits...

Tous les détails dans le catalogue « **Détours** ».

Février : Brésil

Mars : Patagonie

Avril : Croisière Trésors des Cyclades - Ethiopie

Mai : Réunion Maurice - Irlande

Juin : Croisière mer Baltique - Yukon - Pologne - USA Côte Est (ou septembre)

Septembre : Afrique du Sud + extension chutes Victoria - Ukraine - Islande

Octobre : Inde fête de Ganesh

LE SITE INTERNET DES VOYAGES

www.atscaf.fr



Notre site vous permet de suivre les derniers voyages ATSCAF avec programme détaillé et déroulement du circuit. Les nouvelles destinations pro-

grammées en cours d'année sont également mis en ligne toute l'année.

Nous y rajoutons aussi les promotions et offres spéciales. N'oubliez pas de le consulter régulièrement.

OFFRE SPÉCIALE
65^E ANNIVERSAIRE DE L'ATSCAF
MARRAKECH

Les départs de Paris et Nantes sont déjà complets (une liste d'attente est ouverte).

Pour les départs Marseille, Bordeaux et Toulouse, il ne reste plus que quelques places.

Toutes ces informations sont à consulter sur notre site : www.atscaf.fr

Sept Atscafien(e)s sur le toit de l'Afrique



Programmé par l'ATSCAF fédérale du 8 au 17 mai 2012, un trek était organisé en Tanzanie pour effectuer l'ascension du KILIMANDJARO (5986 m).

Sept participants « sportifs Atscafien(e)s » s'étaient inscrits pour vivre cette expérience exceptionnelle dont Alain Ferreres qui remplaçait comme accompagnateur ATSCAF, Alain Massis hospitalisé.

Après une escale à Addis Abeba, notre groupe atterri à Kilimandjaro Airport pour passer la première nuit à Arusha.

Parti de 1700 m d'altitude, l'ascension du Kilimandjaro par la voie Machame, certes

réservée à des sportifs, est accessible à tous les marcheurs aguerris.

Nos randonneurs ont dû franchir 6 camps de base pour se rapprocher du sommet.

1000 à 1200 m de dénivelé par jour, 7 à 8 h de marche pour s'acclimater à l'altitude.

Aidés par 2 guides, 23 porteurs et cuisiniers, nos 7 atscafiens ont cependant pâti de conditions atmosphériques très défavorables : pluie, neige, froid, brouillard...

Les soirées bivouac sous la tente par -15°, malgré la pluie, ont soudé le groupe très motivé pour vaincre le sommet le plus haut d'Afrique.

Les accompagnateurs ont été d'un réconfort remarquable pour les participants.

Malheureusement, les importantes chutes de neiges des dernières semaines ont ralenti la progression de nos « treckeur(e)s » qui se sont élancés, le dernier jour, dès minuit à la conquête du sommet de l'Afrique.

Après 5 à 6 h de marche dans des conditions très difficiles, à moins de 300 m du sommet la décision a été prise, pour des raisons évidentes de sécurité, de faire demi-tour.

Bien entendu, Annie, Margot, Noëlle, Odile, Alain, Antoine et Henri sont redescendus, déçus car vaincus par des circonstances climatiques exceptionnelles.

Ils ont tous envisagé de recommencer, au plus tôt cette aventure unique au cours de laquelle l'amitié, la convivialité, l'aide et le réconfort ont été la pierre angulaire de ce voyage hors du temps.

L'ensemble des participants tient ici à remercier très sincèrement l'ATSCAF fédérale pour l'organisation de ce type de voyage : « c'est une expérience qu'il faut vivre au moins une fois dans sa vie ».

Alain Ferreres

Voyages 2012 : places disponibles

Avec départ garanti.

Pour ces voyages, il ne reste que très peu de places et à la parution de la revue, certains seront peut être complets, une liste d'attente sera alors ouverte.

« BUDAPEST ET LA HONGRIE

Du 5 au 12 Septembre 2012 - 8 jours

Prix : 1 415 €

SEPTEMBRE



« ANDALOUSIE

Du 20 au 27 Octobre 2012 - 8 jours

Prix : 1 415 €

OCTOBRE



Gros plan

NOVEMBRE



« COLOMBIE

Du 12 au 24 Novembre 2012 - 13 jours

Prix : 3 625 € départ garanti

PARIS / MADRID / BOGOTA / ZIPAQUIRA / VILLA DE LEYVA / RAQUIRA / SANTA MARTA / PARC NATIONAL TAYRONA / CARTHAGENE / PARC NATIONAL CORALES DEL ROSARIO / LEMARAI DE LA VIERGE / BOGOTA / MADRID / PARIS

A la croisée des chemins entre les Amériques : la Colombie.

La richesse de son histoire et la diversité étonnante de ses paysages andins et caraïbes font de ce pays une vraie invitation au voyage. De Bogotà, témoignage des trésors amérindiens, jusqu'à Carthagène, séduisante cité coloniale à l'âme africaine, vous suivrez les pas du Libertador, en passant par le parc national Tayrona, situé entre les montagnes de la Sierra Nevada et la mer des Caraïbes et Villa de Leyva, petite ville de la Cordillère.

RENSEIGNEMENTS : ATSCAF Tourisme 01 79 84 35 04

VOYAGES ATSCAF / CONDITIONS D'INSCRIPTION**I – CONDITIONS GÉNÉRALES**

L'inscription pour tout voyage ou séjour organisé par l'ATSCAF ou par l'intermédiaire d'une agence voyageur, implique l'acceptation des conditions générales régissant les rapports entre les Agences de Voyages et leur clientèle, en application de la Loi du 22 juillet 2009.

II - CONDITIONS PARTICULIÈRES

I • Inscription pour tout voyage ou séjour :

Conditions :

- 1 / Être membre de l'association à jour de la cotisation de l'année en cours et à la date du voyage. Cette condition s'applique à tout participant âgé de plus de 16 ans au jour du départ.
- 2 / Remplir la demande d'inscription, la dater, la signer et la renvoyer accompagnée d'un 1^{er} acompte de 100 à 200 € selon le voyage.
- 3 / Régler un 2^e acompte de 25 % du prix total du voyage 6 mois avant le départ (par chèque, ordre de virement ou carte bancaire). Le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 jours avant la date du départ (mentionner votre nom et le n° de dossier de la confirmation).

III – VOYAGES ORGANISÉS PAR L'ATSCAF

1 / Prix : les prix sont forfaitaires et prévus par personne, en chambre double. Ils comprennent toutes les prestations détaillées au programme. Ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis de participants.

Ils sont donc susceptibles d'être modifiés en cas de fluctuations importantes et, dans ce cas, les participants en sont avisés au moins 1 mois avant le départ.

Le supplément petit groupe sera automatiquement inclus sur la facture lors de l'inscription, il sera déduit au moment du solde de la facture si le nombre de participants est atteint.

Les prix comprennent les frais de visas, taxes d'aéroport ou portuaires, hors surtaxes. Ces prix étant établis forfaitairement, aucune réduction ne peut être consentie pour les services non utilisés par des participants pour quelque raison que ce soit.

2 / Logement

Il est prévu en chambres à 2 lits. Un supplément est perçu pour le logement en chambre individuelle, dans la mesure des disponibilités des hôtels. Une personne seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre individuelle sera automatiquement facturé.

3 / Déroulement du programme

Le circuit détaillé est établi en fonction de données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services) préalablement à la parution du programme.

Ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. En cas de modifications importantes, l'ATSCAF se réserve la possibilité de changer l'itinéraire, l'ordre des visites, des étapes ou des hôtels. Si ces changements sont connus avant le départ, les participants en sont avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par le responsable du groupe dans le seul intérêt des participants ou de leur sécurité.

IMPORTANT : l'ATSCAF agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc. De même, un accident de personne survenu au cours du voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs, etc. restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage ou du séjour. L'association ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

IV – CONDITIONS D'ANNULATION DES VOYAGES

(toute annulation doit être signalée par courrier)

Par l'association : en cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir le voyage, ces derniers seront avisés au plus tard 21 jours avant le départ et remboursés intégralement des sommes déjà versées, sans autres indemnités. Il en est de même si le circuit doit être annulé pour des raisons de sécurité.

Par les participants : voir descriptif du voyage.

V – ASSURANCES

Assurances assistance rapatriement et annulation : tous les voyages ATSCAF incluent une assurance assistance/rapatriement dont le contrat résumant les garanties est joint à toute confirmation d'inscription. Prière de consulter très attentivement ce document pour vérifier que vous êtes suffisamment assuré.

en option : assurance annulation.

- Assurance responsabilité civile professionnelle : conformément à la législation en vigueur, l'ATSCAF a souscrit cette assurance auprès de COVEA RISKS, police n° 110 217 905.

VI Toute modification d'orthographe de nom, de changement de nom ou de cession de contrat entraînera une pénalité d'un montant de 150 € si elle intervient moins de 45 jours avant le départ du voyage.

VII Le montant des taxes aériennes et des éventuelles surcharges carburant pourra être réajusté jusqu'à l'émission des billets.

VIII Les horaires de vols sont donnés à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Ils sont confirmés lors de l'envoi de la convocation aéroport. Aucun dédommagement ne sera effectué par l'ATSCAF si les éventuels préacheminements ont été achetés avant l'envoi de la convocation aéroport.

Frédéric Delmon, administrateur et co-animateur de cette assemblée avec Catherine Vernier, administratrice, souhaitent la bienvenue à tous les participants, rappellent l'ordre du jour de la matinée et cèdent la parole aux rapporteurs des différentes commissions.

Du 21 au 23 mars 2012



Congrès ATSCAF Toulouse

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MARS 2012

Rapport de la commission Séjours

Par Odette Bouvard

La commission rappelle que l'activité séjours n'est pas subventionnée par le ministère.

L'offre de séjours dans les cinq centres de vacances de l'ATSCAF (Juan-les-Pins et Seignosse-le-Penon pour la saison printemps/été, Megève pour l'hiver et l'été, Val d'Isère et Méribel pour la saison hivernale) répond aux attentes des adhérents.

Il ressort toutefois que les offres ne sont pas complètement mises en valeur. Une présentation plus « accrochante » est souhaitée dans la revue.

Pour obtenir un meilleur retour des fiches de satisfaction, celles-ci pourraient être placées dans les chambres accompagnées d'une enveloppe.

Plusieurs études ont été demandées :

- Sur l'élaboration d'un tarif préférentiel pour les adhérents effectuant leur 1^{er} séjour,
- Sur la politique des groupes : pourquoi ne pas réduire les quotas de nombre, quitte à diminuer les avantages ?

Enfin, diverses suggestions ont été émises :

- À Juan-les-Pins : poursuite des rénovations et réfection du terrain de boules,
- À Seignosse-le-Penon : installation du Wifi dans les locations et rénovation de la salle commune. ■

Rapport de la commission Culture

Par Bruno Morceau

Les échanges se sont organisés autour de trois grands thèmes :

- Le mode de récompense pour les salons photo, arts plastiques et pour les concours nouvelle et poésie. Il est demandé à la commission de réfléchir à la réduction des prix en argent pour les seuls financiers et à la généralisation de l'attribution de « coups de cœur » (diplômes, médailles) pour les non financiers. Les avis sont unanimes quant à la non conservation des œuvres primées pour les manifestations à venir. S'agissant de l'existant, il est proposé l'organisation d'une grande exposition des œuvres primées, le retour des œuvres dans les départements d'origine si elles ne peuvent être conservées par la fédération, voire une vente aux enchères au profit d'une œuvre caritative.
- La possible mise en place d'activités nouvelles : club des lecteurs, stage de cuisine encadré par des chefs, festival de danse multi genres, rallye pédestre.
- L'aide de la fédération pour l'organisation de manifestations : élaboration d'une fiche explicative et récapitulative des droits et obligations en matière d'organisation de manifestations culturelles (droits d'auteur, SACEM) et des possibilités de subventions externes ; partage d'expériences. ■

Rapport de la commission Finances

Par Marie-Odile Campagne

Nouveauté du congrès 2012, la commission finances a réuni 15 délégués autour d'échanges enrichissants et constructifs.

Les sujets évoqués ont été les suivants :

- Le mode de calcul et la répartition des subventions,
- La pérennisation du mode de fonctionnement des associations locales compte-tenu de la régulation budgétaire appliquée à la subvention ministérielle.

Il a été rappelé que sur l'exercice précédent, la fédération avait abondé la subvention sur ses fonds propres pour éviter de mettre en difficulté les sections locales qui avaient déjà établi leur budget.

Une proposition a retenu toute l'attention : la mise en place d'un groupe de travail pour établir une nomenclature type pour le logiciel de comptabilité B-association.

Il a été également évoqué la possibilité de créer un lien entre ce logiciel et l'application GALA afin de récupérer les données des adhérents. ■



Rapport de la commission Communication et informatique

Par Arsène Demirdjian

Plusieurs idées ont été retenues des débats ; elles feront l'objet d'une étude approfondie par la commission :

- La réception par messagerie de la revue ou du lien vers le site pour les adhérents qui le souhaitent,
- La dématérialisation de la carte d'adhérent avec possibilité de l'imprimer soi-même ou la mise en place d'une carte d'adhérent rigide,
- L'envoi des cartes de vœux et agendas plus tôt dans la saison (début novembre),
- L'obtention, par la fédération, d'un accord ministériel pour la diffusion de messages à l'ensemble des agents des départements,
- L'ouverture d'une page Facebook ATSCAF,
- L'accessibilité, pour tous les adhérents, aux « bons plans » du réseau,
- La mise en place de rencontres entre la commission et les associations locales,
- L'assistance de la fédération dans l'organisation d'une manifestation locale : note de cadrage, assistance logistique et humaine...
- L'amélioration de la gestion des doubles adhésions. ■



Rapport de la Commission Tourisme

Par Marc Bastrot

La commission voyages a longuement débattu, dans une période assez difficile en matière de voyages, des conditions juridiques et de l'encadrement de ce secteur d'activité.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de cette commission :

- L'immatriculation
- Les risques encourus dans l'organisation de voyages
- Les droits et obligations de l'organisateur de voyages.

Pour pouvoir apporter des réponses à ces questions la première démarche a consisté à dresser le paysage de ce qui se passe au niveau local. Dans ce paysage il y a :

- Ceux qui ont la délégation d'immatriculation et qui sont dans la légalité,
- Ceux qui ne l'ont pas et organisent des voyages et s'exposent en cas d'accident grave à une condamnation pour exercice illégal de la profession d'agent de voyage,
- Ceux qui ne font pas de voyages (ou de manière très exceptionnelle) ou qui n'ont pas répondu et dont on peut penser qu'ils n'en font pas.

Pour la première catégorie, Emmanuelle LLOP avocate spécialisée en droit du tourisme détaillera juste après la notion de RCP (Responsabilité civile professionnelle) et d'APST (Association professionnelle solidarité tourisme) et pour cette dernière, les solutions qui peuvent être apportées dans le cas de défaillance d'un TO.

Pour la deuxième catégorie, elle fera état des risques encourus et des sanctions prévues dans le code du tourisme.

Pour la troisième catégorie, les organisateurs de voyages exceptionnels ou ponctuels, il semblerait qu'une tolérance existe, mais encore faudra-t-il en cas de sinistre être capable de défendre cette position.

Le risque existe et une manière de le maîtriser est de s'inscrire dans le cadre juridique du code du tourisme c'est-à-dire de demander (pour ceux qui sont à la limite de la légalité) une délégation d'immatriculation.

La position de la fédération est la suivante :

- Elle souhaite pouvoir assumer son rôle de contrôle en tant que titulaire de l'immatriculation,
- Elle souhaite avoir une démarche professionnelle dans son conseil à l'égard des associations locales pour limiter au maximum le risque,
- Elle communiquera à la demande des participants :
 - le contrat type utilisé par le secteur des voyages,
 - et les conditions financières concernant la délégation d'immatriculation,
- Elle assumera ses responsabilités si, au delà de ces mises en garde, des associations étaient tentées pour des raisons diverses de rester en dehors du cadre juridique du code du tourisme. ■

Rapport de la Commission Sports

Par Jean-Marie Baudoin

30 délégués se sont réunis pour échanger sur les sujets suivants :

- L'organisation des championnats nationaux : il est proposé d'établir une fiche pratique propre à chaque championnat qui précisera les modalités d'organisation de chaque discipline ;

La coupe nationale inter finances avec :

- Maintien de l'intégralité des disciplines,
- Relance d'un sondage sur la modification de la discipline pétanque en un national de pétanque,
- Proposition d'une organisation par poule pour le tennis de table,
- Publication du calendrier de la CNIF en juin plutôt qu'en septembre,
- Rappel sur le formulaire d'engagement de la possibilité pour une équipe éliminée d'être repêchée en cas de forfait de l'équipe qualifiée,
- Alignement du barème de remboursement sur le nombre maximum de joueurs prévu dans le règlement sur les différentes feuilles de match,
- Proposition de modification du remboursement des déplacements continent/Corse et Corse/continent selon le principe de la CNIF tir : limitation aux frais engagés sur production des justificatifs des billets d'avion correspondant aux joueurs inscrits sur la feuille de match,
- Possibilité d'une avance. ■

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2012

Jean-Michel Aubert, président de l'ATSCAF Haute-Garonne, tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont apporté leur soutien à ce congrès 2012 et sans lesquels cette manifestation n'aurait pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions : la municipalité de Toulouse, le conseil Général et tous les autres...

François Clinet présente Mireille Ambrosi, déléguée départementale de l'action sociale, et salue les responsables de l'administration présents. Il remercie également l'ensemble des partenaires qui soutiennent l'association dans son action. Il fait part à l'assistance de l'absence de plusieurs personnes pour raison de santé : René Bedenne, président fondateur, Eric Richard, trésorier fédéral adjoint et Alain Massis, responsable du secteur des voyages.

Mireille Ambrosi a été chargée par Dominique Lamiot, secrétaire général du ministère, de délivrer un message aux participants. Regrettant de ne pouvoir être présent à cette assemblée, il assure l'ATSCAF du soutien des ministres à l'action menée en faveur des personnels du ministère depuis plus de 60 ans maintenant.

« ...l'ATSCAF, plus importante association socio-culturelle au sein des adminis-

trations économique et financière, est d'un grand dynamisme. J'évoquerais la diversité des activités proposées...Je citerais un chiffre : celui des personnes qui vous font confiance. 50 000 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire témoignent de la pertinence de vos propositions, de la qualité de votre action et, plus généralement, de la reconnaissance de votre association dans leur environnement professionnel ».

François Clinet considère que le ministère pose sur l'ATSCAF un regard plus que bienveillant parce que l'association a des résultats. Ses atouts sont les suivants : ses bénévoles et ses salariés (permanents mais aussi salariés saisonniers), son savoir-faire mais aussi son patrimoine remarquable (sujet du prochain séminaire des présidents).

Les différents rapports d'activité sont ensuite présentés.

Arsène Demirdjian, secrétaire général, présente le rapport d'activité de l'exercice 2010/2011.

La saison a été marquée par le franchissement de la barre mythique des 50 000 adhérents, pour la 2^e fois depuis la création de l'association en 1948. Belle performance si l'on tient compte du

contexte de diminution sensible des effectifs de la fonction publique en général et des ministères économique et financier en particulier.

Les manifestations sportives et culturelles ont encore une fois suscité l'intérêt de nombreux adhérents.

Les centres de vacances ont connu une saison satisfaisante, stable par rapport à l'exercice précédent.

Des efforts de diversification et d'adaptation de l'offre ont été entrepris dans tous les secteurs d'activité pour répondre au plus près aux attentes des adhérents.

Parmi les nouveautés de l'année, peuvent être retenues :

- côté sports : l'organisation du premier trophée national de vétathlon (course à pied et VTT) par l'ATSCAF du Cher avec 43 compétiteurs,
- côté culture : la mise en place de deux stages d'aquarelle dans le centre de vacances ATSCAF de Juan les Pins qui ont réuni 19 participants. Taux de satisfaction : 95 %,
- le secteur des séjours n'est pas en reste puisque c'est un établissement entièrement rénové qui a accueilli les clients à Méribel, dans une ambiance à la fois contemporaine et savoyarde,

• quant aux voyages, l'offre des agences partenaires s'est élargie avec l'intégration des tour opérateurs Plein vent et Voyages du pharaon.

Le rapport d'activité ne soulevant aucune question, il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Arsène Demirdjian procède ensuite à la lecture des réponses apportées aux questions des associations locales (annexées au procès-verbal).

C'est au tour de Marie-Odile CAMPAGNE, Trésorière, de se rendre au pupitre pour présenter le rapport du trésorier.

La commission finances a continué sa mission de suivi et de contrôle en commençant l'élaboration de fiches de procédure par service. La mise en place

de ce contrôle interne répond à la volonté du conseil d'administration de mettre en place des règles comptables comparables à celles d'une entreprise et de rendre des comptes sincères et fidèles. Ces fiches complètent un manuel de procédures élaboré pour les services de la fédéra-

tion que celle-ci pourra mettre à la disposition des associations locales.

Le résultat d'exploitation s'élève à 50 341 €, résultat minimisé par l'augmentation importante des dotations aux amortissements.

Le résultat financier est lui aussi excédentaire pour un montant de 6 865 € alors qu'il était déficitaire l'exercice précédent. Cette augmentation des produits financiers résulte de la décision de rechercher de nouvelles conditions de placement plus avantageuses.

Le résultat exceptionnel est positif de 28 716 € contre un résultat négatif de 44 672 € en 2009/2010.

Ainsi, le résultat final est positif de 68 305 €, en diminution par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des amortissements. Il est le

reflet d'une gestion maîtrisée des coûts et d'une politique prévisionnelle des risques financiers.

La capacité d'autofinancement de l'association, c'est-à-dire sa capacité à dégager, par son activité sur la période considérée, une ressource, s'élève à 922 milliers d'€, en augmentation sur les 4 derniers exercices comptables.

Le ratio de trésorerie globale a augmenté d'un exercice sur l'autre en passant de 1,31 à 1,7. Les dettes à court terme sont couvertes à hauteur de 1,7 fois par rapport aux valeurs réalisables et disponibles. Les travaux de rénovation de Méri-bel ont été autofinancés à concurrence de 1,5 millions d'€, le solde par un emprunt au taux d'intérêt de 3,22 %.



La politique de maîtrise des coûts et l'entretien du patrimoine restent les priorités du conseil d'administration pour laisser à la disposition des adhérents un parc immobilier valorisé tout en veillant à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Il est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice sur le compte « report à nouveau ».

François Clinet en profite pour remercier la commission finances pour le travail qu'elle accomplit, surtout depuis la mise en place des détachements.

Il évoque le sujet de la régulation budgétaire de 6 % appliquée à la subvention masse salariale. Un courrier commun à plusieurs associations a été adressé au secrétaire général du ministère, Dominique Lamiot. Mireille Ambrosi, représentante du secrétaire général, livre à

l'assemblée la position de Marc Gazave, sous-directeur des politiques sociales : « comme le prévoit expressément la convention d'objectifs et de moyens qui a été signée en fin d'année dernière, et pour les années 2012 à 2016, la rémunération des agents détachés est garantie et ce point fera l'objet de toute la vigilance nécessaire ».

L'association est soulagée par cette réponse.

François QUENIAT présente à son tour le rapport de gestion. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de l'actif de l'association.

Pierre Bérard, rapporteur de la Commission de Contrôle du secteur subventionné, propose de donner quitus au trésorier, aucune anomalie dans la tenue des comptes n'ayant été constatée.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. Il est donné quitus au trésorier et décidé d'affecter le résultat en report à nouveau.

Il convient de renouveler le mandat des membres de la Commission de Contrôle. Les quatre vérificateurs en place (MM. BERARD, CAZALAS, LE JEUNE et MACHINAL) ayant manifesté leur souhait de poursuivre leur mission, les délégués décident à l'unanimité de les reconduire dans leur mandat.

Le conseil d'administration propose de nommer Michèle Giresse, ancienne administratrice et vice-présidente fédérale, membre d'honneur de la fédération. La proposition de nomination est adoptée à l'unanimité.

Jean-Marie Dor (ATSCAF Retraités du Vaucluse) souhaiterait savoir si l'ATSCAF est dans l'obligation de rembourser la part d'assurance comprise dans la cotisation si l'adhérent en fait la demande. C'est en effet une obligation car la loi prévoit que l'on ne peut contraindre un adhérent à souscrire à l'assurance.

Les délégués n'ayant plus de questions à poser, la séance est levée et rendez-vous est donné l'année prochaine à Paris. ●

ATSCAF de Dunkerque

L'ATSCAF Dunkerque a organisé la Chapelle du Gabelou



Née de la volonté de Maritche, Marie Véronik et Yann l'écossais (noms de code bien évidemment), trois dirigeants de l'ATSCAF Dunkerque, la chapelle du Gabelou a fêté sa cinquième édition cette année.

Destinée initialement à accueillir une imposante délégation de l'école des douanes de Tourcoing emmenée par Plumeau Major, Plumette, Lilie la Tigresse, Ô Danièle et Thété la Cantinière, la chapelle du Gabelou a gagné ses lettres de noblesse au fil des ans si bien que sa fréquentation se révèle de plus en plus importante.



Organisée traditionnellement le jour de la Bande de Dunkerque, un des temps forts du Carnaval dunkerquois, cet événement a ainsi rassemblé, le 19 février dernier, plus de 200 convives, (permanents et élèves de l'END Tourcoing, membres et partenaires de l'association locale).

Après avoir dégusté des spécialités locales dans une ambiance très conviviale au son des fifres et des tambours, les participants ont ensuite rejoint le cortège des carnavaleux dans les rues de la cité de Jean Bart. ■



ATSCAF du Bas-Rhin

La section TIR malvoyants

Comme vous le savez tous, le tir s'adresse au plus grand nombre : du plus jeune au plus ancien.

Ce que l'on sait moins c'est que ce sport est également accessible aux handicapés visuels.

L'ATSCAF du Bas-Rhin s'est ainsi enrichie d'une section tir mal voyant.

Composée de 4 tireurs dont 3 non voyants et 1 mal voyant, elle est encadrée par les adhérents du Bas-Rhin et l'AS Douanes Strasbourg lors de leurs entraînements au Pont de l'Europe.



Christian LUDMANN, membre du comité ATSCAF 67 et leader des mal voyants, assure le suivi technique de l'équipement et du matériel, spécialement conçu pour cet handicap ; ainsi, grâce à un système auditif, le centrage de l'arme sur la cible est transformé en un son plus ou moins aigu.

Plus le son est aigu, plus le tireur est proche du centre du visuel. Pour le reste, un bon lâcher et c'est dans le 10 !

Une partie des déplacements, particulièrement pour les plus éloignés (championnats de France à Créteil cette année) est organisée également par Christian; il est épaulé ou remplacé par d'autres membres de la section (Bernard BERARDIN, responsable de la section Tir et Louis OLIVAN, secrétaire, notamment).

Les résultats très satisfaisants obtenus lors de la saison 2011/2012 ainsi que la qualification de Christian pour la finale de Tir qui s'est déroulée le 18 mai à Valence attestent du succès de cette belle section de l'Est.

Bravo pour ce bel exemple de dépassement de soi ! ■

ATSCAF des Landes

L'atelier créatif de Dax

Au printemps 2010, des collègues du Centre des Finances Publiques de Dax ont souhaité se réunir pour mettre en commun leurs connaissances des arts créatifs. Une nouvelle section a vu le jour à l'ATSCAF des Landes.

Elles ont commencé par décorer des objets avec du décopatch (collage de serviettes), créer des bijoux et confectionner des coussins. Les envies ont évolué et la couture est devenue la principale activité de cette section.

Chaque lundi soir après le bureau, ces fidèles créatrices se retrouvent à l'Espace de la Vie Associative et Citoyenne de Dax pour réaliser leurs propres vêtements ou des décorations intérieures, sous les bons conseils de Martine Simon.

Renseignements auprès de Monique Dubourg, responsable de la section au 05 58 56 37 03.

monique-1.dubourg@dgfip.finances.gouv.fr ■



ATSCAF du Nord

Salon d'art contemporain à l'Hôtel de ville de Valenciennes



Cette année encore, Art'Val et l'Atscaf Valenciennois ont organisé, grâce à notre adhérente Joëlle ANDRIS présidente d'Art'Val, le salon artistique à l'Hôtel de Ville de Valenciennes.

15 adhérents des Atscaf de Valenciennes, Lille, Arras et Calais ont exposé 67 œuvres sur les 195 présentées au public du 8 au 18 mars.

1052 visiteurs ont pu ainsi admirer des sculptures réalisées à partir de matériaux multiples comme le béton, le marbre, l'olivier, la céramique, le papier ou l'ytong et des œuvres surréalistes, hyperréalistes ou contemporaines, exécutées à l'aide de médiums divers (huile, acrylique, tempéra, aquarelle, crayon) et même ... au sable.

Des démonstrations de peinture à l'acrylique et d'aquarelle ont eu lieu pendant les permanences et une place a été faite pour exposer des œuvres réalisées par des élèves de deux établissements scolaires.



■ Le délégué régional ATSCAF et Joëlle Andris au vernissage le 8 mars.

Un nouveau rendez-vous est donné aux artistes atscafiens de la région Nord-Pas de Calais, pour une exposition à l'Office du Tourisme d'Abbeville dans la Somme, du 2 au 15 juin 2012. ■

Georges Carpentier, Délégué Régional



■ Acrylique de Françoise Cousson
« Sur la dune »

■ Acrylique de Joëlle Andris
« Madison Avenue »



■ Sculpture sur bois
d'Olivier de Gérard Leduc



■ Huile de Dominique Miła
« Coquelicots »



ATSCAF du Cher

Le chiffre : 528
Beau succès pour la 25^e ATSCAFIENNE
et pour le 40^e anniversaire de l'ATSCAF 41

Bénéficiant d'une météo particulièrement clémente, après 3 années difficiles, la traditionnelle randonnée de l'ATSCAF du dernier dimanche de novembre 2011 a célébré en beauté sa 25^e édition.

Le jour à peine levé, 528 marcheurs ont rejoint Chambon-sur-Cisse sur des parcours allant de 10 à 35 kms.

Que ce soit à travers la forêt, sur les bords de la Loire, de la Cisse, ou dans les villages de Coulanges et de Chouzy sur Cisse, les randonneurs ont été enthousiasmés par la beauté et la variété des paysages traversés.

Nous avons dû hélas regretter quelques incivilités, des fléchages ayant été dérobés ou modifiés !

Echelonnés sur le circuit, les ravitaillements toujours de grande qualité et le vin chaud très apprécié en cette saison ont été pris d'assaut allant jusqu'à créer quelques difficultés passagères d'approvisionnement.



L'apéritif offert à l'arrivée a été également l'occasion d'une rencontre amicale entre participants et organisateurs.

Pour fêter cet anniversaire, des entrées au « Futuroscope » ont été offertes aux heureux gagnants d'un tirage au sort.

Nous donnons rendez-vous à tous les marcheurs et amateurs de notre « Val de Loire » pour la prochaine édition le 25 novembre 2012 ! ■

La Présidente d'ATSCAF 41, Odile ROUET



Brève

Souvenir de ski à Méribel avril 2012

Richard Huber, le président d'honneur de la DFSH, der Deutschen Finanzspor-thilfe, séjournait **pour la 20^e fois au centre de vacances ATSCAF à l' « Altitude 1600 »** situé à Méribel du 07/04/2012 au 14/04/2012 avec un groupe de fonctionnaires financiers allemands et leurs familles.

Il souhaite vous faire partager dans ces quelques lignes, son plaisir sans cesse renouvelé depuis toutes ces années, de séjourner dans notre centre de vacances :

« Cette semaine à Méribel, au coeur du plus grand domaine skiable du monde en fin de saison est toujours une expérience inoubliable.

L'ambiance de l' « Altitude 1600 », mais surtout toute l'équipe du service nous permettent de passer ce séjour au ski dans d'excellentes conditions.

Avec l'envie de revenir l'année suivante...et cela depuis déjà 20 ans ! » ■



ATSCAF du Gers

JAZZ IN MARCIAC



L'ATSCAF du GERS, en collaboration avec l'ATSCAF FEDERALE, vous propose des tarifs réduits pour le festival Jazz in Marciac, du 27 juillet au 15 août 2012.

Créé en 1978, JIM (pour les intimes) se déroule, chaque année, durant la première quinzaine du mois d'août, à Marciac, capitale européenne du jazz. Grâce à sa programmation de qualité, il accueille maintenant plus de 200 000 visiteurs, devenant ainsi l'un des plus importants festivals de France.

Tous les jours, dès 10h30, la place principale de cette bastide médiévale reçoit un festival off gratuit, et les concerts du soir se déroulent sous le chapiteau géant de plus de 5000 places, et à l'Astrada, le nouvel auditorium de 500 spectateurs.

Les adhérents ATSCAF désirant bénéficier de tarifs réduits :

Liens utiles : www.jazzinmarciac.com (0892 660 277)
www.marciactourisme.com (05.62.08.26.60)
www.gers-tourisme.com

Pour votre contact à l'ATSCAF du GERS : patrick.darquier@dgfp.finances.gouv.fr
 tél : 05.62.05.89.02

Saison 2012

Finques Riart A.P.I.

Ceigrup
Immobiliàries

COSTA BRAVA

LOCATIONS D'APPARTEMENTS

Offre spéciale pour

les adhérents de l'ATSCAF

BORD DE MER

MAI, JUIN, SEPTEMBRE
ET OCTOBRE

600€ / 15 jours

**SI VOUS CHERCHEZ UN
APPARTEMENT EN BORD DE MER OU
EN 2ÈME LIGNE,
VOICI VOTRE CHANCE !**

PENDANT LES MOIS DE MAI, JUIN, SEPTEMBRE
ET OCTOBRE, FINQUES RIART VOUS OFFRE
DES APPARTEMENTS À PRIX EXCEPTIONNELS.

Tous nos prix s'entendent taxes comprises.
Possibilité de location de linge de lit.

2ÈME LIGNE

AVEC VUES SUR LA MER

MAI, JUIN, SEPTEMBRE
ET OCTOBRE

550€ / 15 jours

RENSEIGNEMENTS/RESERVATIONS

Agence **CEIGRUP FINQUES RIART**

Av. Torre Valentina, 24
17251 Calonge - (GIRONA)
Tel : 00 34-972 65 07 11
Fax : 00 34-972 65 26 19
lloguers@finquesriart.com
www.finquesriart.com

Toute l'équipe de l'agence est à votre
disposition, n'hésitez pas à la consulter !

Heures d'ouverture :

Du 01/06 au 30/09 :
de 9h30 à 13h30 et de 16h à 20h
Du 01/10 au 31/05 :
de 9h30 à 13h30 et de 16h à 19h

**"Des vacances réussies
sous le soleil
de l'Espagne!"**

www.finquesriart.com



Companys
Qualitat Turística



Associació Turística
d'Apartaments
Costa Brava -
Privada de Girona



Cet été, des vacances à la mer ou à la montagne...

Consultez notre publication « Séjours été 2012 ».

Rendez-vous également sur **atscaf.fr**

